FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 15 juin 2022

Les mathématiques dans le tronc commun

Un leurre !

Encore une fois, il s'agit d'une mauvaise réponse à un vrai problème. Plus exactement, la prétendue réintroduction des mathématiques dans le tronc commun va encore plus loin dans la remise en cause d'un enseignement de mathématiques digne de ce nom.
Le problème principal est le cadre destructeur dans lequel il s'inscrit. L'occasion est trop belle pour le ministre d'aggraver encore sa réforme du lycée en prétendant répondre aux légitimes inquiétudes exprimées de toutes parts.
Car c'est bien la réforme du lycée et de Parcoursup qu'il faut abroger.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Pour calmer le mécontentement des élèves, de leur famille, des professeurs, des associations disciplinaires, le ministre de l'Education nationale a décidé de proposer pour l'année scolaire 2022-2023 un « module spécifique » de mathématiques. Ce « module », en concurrence avec la spécialité mathématiques, serait d'1h30 intégré au sein d'un enseignement scientifique et mathématique qui serait alors porté de 2 h à 3h30 pour les élèves.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ce qui est proposé vise un triple objectif :
- Donner l'impression de répondre aux revendications
- Ne pas revenir sur l'essentiel, les réformes du lycée et du baccalauréat.
- Aller encore plus loin dans la dégradation de l'enseignement des mathématiques et ses conséquences : poursuite des suppressions de postes, assèchement du recrutement, remise en cause de l'enseignement disciplinaire…

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA SPÉCIALITÉ MATHÉMATIQUES ?

L'Inspection affirme que cette option en Première permettrait d'enchaîner avec l'option mathématiques complémentaires en Terminale. C'est de nature à détourner de la spécialité mathématiques une grande partie des profils d'élèves qui la choisissent actuellement. Encore des économies de postes de professeurs de mathématiques en perspective.
4 heures en seconde, plus qu'une et demie en Première, et on reviendrait à 3 heures en Terminale ? Et des groupes de mathématiques complémentaires où seraient rassemblés des élèves ayant suivi 4 heures de spécialité et d'autres ayant suivi 1,30 h d'option ? Tout cela, certainement, grâce au *« miracle de la différenciation »* !

Cette mesure prise après l'attribution des DHG déjà largement insuffisantes, apparaît surtout comme une opération de communication. Elle place les établissements et les personnels dans une situation ingérable, sans compter que les documents d'accompagnement ne seront pas disponibles avant la fin juillet…

Ce « module spécifique » ne fait qu'amplifier les méfaits de la réforme du lycée sur les mathématiques. Il est temps d'en tirer toutes les conclusions qui s'imposent :

- abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat Blanquer, et de Parcoursup,
- retour à un baccalauréat fondé sur des épreuves nationales, anonymes, disciplinaires et ponctuelles,
- création des postes nécessaires dans l'enseignement secondaire pour permettre aux lycéens d'acquérir les connaissances disciplinaires indispensables à leur réussite dans la voie de l'enseignement supérieur de leur choix.

FNEC FP FO SNFOLC siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
@SNFOLC_national
Site internet du SNFOLC
www.fo-snfolc.fr